



AGRICULTURE ET ALIMENTATION REPORTAGE

Dans le Poitou, les antibassines remobilisent au nez et à la barbe des autorités

Plusieurs milliers de personnes étaient mobilisées vendredi dans la Vienne contre les mégabassines. Déjouant l'énorme dispositif policier et l'interdiction de manifester, elles sont parvenues à se rassembler dans le village de Migné-Auxances, au nord de Poitiers.

Amélie Poinssot - 19 juillet 2024 à 20h06

Migné-Auxances (Vienne). – La scène est lourde de symboles. Au loin, sous l'effet d'un lâcher de grenades lacrymogènes par les forces de l'ordre, un champ de paille sèche attendant sa mise en botte est en train de prendre feu. Les flammes avancent vers le cortège écrasé par la chaleur, et les quelques milliers de personnes présentes là, sur la commune de Migné-Auxances, au nord de Poitiers, commencent à tourner les talons.

« *Voilà un État qui veut mettre le feu à nos vies. On ne peut pas prendre le risque de continuer, il faut se replier.* » Au mégaphone, Julien Le Guet, figure historique de la lutte contre les mégabassines, envoie le signal de la fin de la manifestation. Après une marche dynamique à travers champs en direction d'un acteur local de l'agro-industrie, une filiale de la coopérative Terrena, les centaines de personnes rassemblées sous le mot d'ordre « *stop aux mégabassines* » quittent les parcelles dans une ambiance joyeuse. « *Nous ne voulons mettre personne en danger, glisse Léna Lazare, la porte-parole des Soulèvements de la terre. Après Sainte-Soline, ce n'était pas le but.* »

L'objectif de cette mobilisation organisée par une centaine de collectifs ? réaffirmer l'opposition à ces retenues d'eau agricoles, mais aussi ressouder les rangs, retrouver de la joie militante, et mettre la pression sur la séquence politique du moment, alors que le Nouveau Front

populaire demande lui-même un moratoire sur les mégabassines. « *Ce qui repousse partout ne peut être dissout* », dit une banderole.

Un peu plus tôt dans la journée, plusieurs rendez-vous avaient été donnés pour, officiellement, se diriger vers Saint-Sauvant, à une quarantaine de kilomètres de là, dans la campagne au sud de Poitiers – un village où un chantier de mégabassine doit démarrer en septembre.

Interdiction de manifester, interdiction de circuler dans un vaste périmètre, barrages routiers, contrôles d'identité et fouilles en de nombreux points du territoire, de la gare de Poitiers jusqu'à Melle, dans les Deux-Sèvres, où depuis mardi se tient un « village de l'eau » avec campement et de nombreuses conférences... Pour les autorités, tout était en place pour empêcher le rassemblement, et environ 3 000 membres des forces de police et de gendarmerie étaient mobilisés.

Éducation populaire

C'était compter sans la volonté de rassembler, coûte que coûte, des antibassines. Et c'est finalement vers le nord de Poitiers que les convois de voitures ont été dirigés par celles et ceux qui étaient aux manettes de l'organisation. Faisant un beau pied de nez aux autorités, la foule s'est tranquillement retrouvée dans l'atmosphère paisible d'une vaste clairière entourée d'eau, au bord de l'Auxance, un affluent du Clain.

Nadine, conseillère principale d'éducation (CPE) dans un collège du département, est là avec quelques amis. Elle a été de toutes les mobilisations antibassines depuis trois ans. « *Ce genre de moment nous rassemble de manière festive et intelligente, c'est ça qui me plaît. On apprend plein de choses et on peut mieux informer les gens par la suite. Déconstruire ce qu'ils voient dans les médias. Il y a une forme d'éducation populaire dans ce mouvement, ça donne de la force, ça nourrit et ça fait du bien.* »

Convaincue d'être dans le juste, de défendre un modèle

respectueux de l'humain et de la nature, Nadine est cependant inquiète. « *La présidente de l'Assemblée nationale ne change pas. On s'est battu pour éviter une victoire du RN après la dissolution, les citoyennes et les citoyens se sont pris à rêver... Et on risque de retrouver les mêmes au pouvoir.* »

À ses côtés, Antoine, qui enseigne les sciences de la vie et de la Terre à Poitiers, était particulièrement soucieux de se remettre dans le mouvement. Lui n'a participé qu'une fois, et c'était lors de la manifestation de Sainte-Soline de mars 2023. « *J'ai été choqué par la violence de l'État. Mais j'ai été encore plus choqué par la réécriture de l'histoire qu'en ont fait ensuite les autorités. C'est exactement ce qui se passe en ce moment, depuis les législatives : on est dans une réécriture perpétuelle des événements. C'est important de reprendre les choses en main.* »

Non loin de là, sur la commune, une mégabassine devrait prochainement voir le jour. Elle ferait partie des plus grosses de la région : un volume de plus de 490 000 mètres cubes – soit l'équivalent de 140 piscines olympiques – pour une emprise au sol de près de 13 hectares.

Portée, comme d'autres, par la société coopérative anonyme de gestion de l'eau (Scage), une coopérative d'agriculteurs, elle viendrait compléter un impressionnant arsenal : au total, 93 réservoirs sont prévus pour le Poitou. Ces cratères à ciel ouvert, qui pompent de l'eau dans les nappes phréatiques pendant l'hiver pour arroser des champs de grandes cultures pendant l'été, constituent, selon de nombreux scientifiques, une maladaptation : la région est en déficit hydrique depuis les années 1980...

Menaces sur les oiseaux

Mais c'est aussi une menace pour un oiseau en voie d'extinction qui niche dans ces zones agricoles autour de Poitiers : l'outarde canepetière. « *Il n'existe plus que 350 couples dans la population migratrice en Europe*, explique Régis Ouvrard, délégué territorial de Poitou-Charentes pour la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). *Pour l'ensemble du continent, c'est principalement dans le Poitou-Charentes que niche cette population. On s'émeut de la*

disparition de l'ours blanc ou du rhinocéros à l'autre bout du monde... mais là, c'est chez nous que ça se passe ! » Et c'est plus qu'une hécatombe. D'après la LPO, le nombre d'outardes migratrices a chuté de 95 % au cours des cinquante dernières années.

« *L'irrigation intensive, la grande production céréalière à coups de pesticides, les allers et venues des engins... Tout cela est incompatible avec la protection de cette espèce*, poursuit le naturaliste. *Cela va nuire à la tranquillité de ces oiseaux : ils vont fuir de la zone pendant que l'on va pérenniser pour cinquante ans le modèle agricole pour le secteur.* »

Son association, avec d'autres, comme Vienne Nature, est allée au bout de tous les recours possibles pour arrêter ce projet de mégabassine vieux de six ans déjà. En vain. En mai, le Conseil d'Etat l'a validé. Elles envisagent de se tourner vers la justice européenne.

Une fanfare entonne des airs joyeux, certains profitent du cours d'eau pour piquer une tête. Quelques élu-es en écharpe sont là, aussi. Mais aucun député n'est présent, du fait de la rentrée de la nouvelle Assemblée nationale. Une sénatrice écologiste, Mathilde Ollivier, s'est rendue sur un point de ralliement en début de journée. « *Il est essentiel de se mobiliser contre les mégabassines et contre les grands projets inutiles qui compromettent notre avenir sur cette planète !*, a lancé celle qui est la benjamine du Sénat, élue par les Français-es de l'étranger. *Il faut continuer à se agir ensemble, élus et citoyens : c'est comme ça que l'on arrive à peser. Nous avons réussi récemment en Autriche, en arrêtant le projet d'une autoroute.* »

Cette convergence entre mobilisation citoyenne et politique, toutes et tous continuent d'y croire. Même si l'on sent bien que le programme du NFP – et son moratoire sur les mégabassines – risque d'avoir du mal à s'imposer. Et l'on ne s'arrêtera pas là. Samedi 20 juillet, le mouvement prévoit de bloquer le port atlantique de La Rochelle. Objectif : démontrer que les cultures irriguées grâce à l'eau stockée dans les bassines sont essentiellement destinées à être exportées.

Amélie Poinssot

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau